

Image not found or type unknown



Achat d'1 véhicule et panne

Par **lilo**, le **26/05/2010** à **13:57**

Bonjour, rn
j'ai acheté 1 voiture à 1 particulier le 14 mai 2010 et le 24 mai , le voyant du liquide de refroidissement s'allume. J'emmene ma voiture chez le garagiste et les réparations sont de 550€ (radiateur percé).
Cette voiture est de 2006, 1 controle technique a été effectué lors de la vente.
RAS
Cette panne peut-elle être considéré comme 1 vice caché ?
Qui doit payer les réparations ?